



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

**La FÉÉPEQ souligne l'immense apport de Paul Gérin-Lajoie au développement de l'éducation physique au Québec**

---

**Montréal, le 9 août 2018** – La Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ) joint sa voix aux milliers de Québécois et Québécoises qui offrent leurs dernières condoléances à Paul Gérin-Lajoie, dont les funérailles nationales sont célébrées aujourd'hui, le 9 août 2018. L'apport immense de cet avocat, homme politique et philanthrope au développement de l'éducation au Québec n'est plus à prouver, mais sa contribution de facto à l'évolution de l'éducation physique avec le Rapport Bélisle en 1962 mérite d'être soulignée et, surtout, commémorée.

Effectivement, dans la foulée du Rapport Parent ayant mené le Québec vers une révolution de l'éducation dont les effets sont encore très présents 55 ans plus tard, M. Gérin-Lajoie a aussi demandé la mise sur pied d'un *Comité d'étude sur les loisirs, l'éducation physique et les sports*, présidé par René Bélisle, éducateur physique et surintendant à la Division de la récréation de la ville de Montréal. L'éducation physique de l'époque, lourdement handicapée par le manque d'enseignants, d'encadrements et de structures physiques, particulièrement en ce qui concerne les francophones, s'est vue transformée par le dépôt du Rapport Parent.

Paul Gérin-Lajoie, homme d'action s'il en est un, s'est empressé d'utiliser à son avantage la première partie du rapport et de mettre sur pied dès 1963 les éléments qui allaient lancer le Québec dans une ère moderne de l'éducation, en particulier en ce qui concerne l'éducation physique. Celle-ci a profité indirectement de la mise en place des réformes par de meilleures conditions de travail, une formation universitaire qui dégage les éducateurs physiques des réseaux privés ou militaires et les intègre aux autres enseignants ainsi que l'accroissement du nombre d'élèves dans le réseau scolaire qui augmente la demande d'éducateurs physiques. De plus, l'éducation physique est devenue obligatoire à tous les niveaux d'enseignement à raison d'un minimum de 2 heures par semaine, en plus d'accroître la responsabilité des enseignants en EPS et d'accorder une attention particulière à l'accessibilité de l'EPS aux enfants des quartiers pauvres.

La création de la Confédération des Éducateurs et Éducatrices Physiques du Québec (CÉÉPQ) en 1980, ancêtre de la FÉÉPEQ, s'est avérée le prolongement naturel de cette évolution et a servi à maintenir les acquis issus du travail de Paul Gérin-Lajoie, en plus de porter l'éducation physique vers de nouvelles sphères de modernité. Bien entendu, ce développement ne se fait pas sans heurts, pensons seulement

au sabrage de la Ministre Robillard en 1994. Encore aujourd’hui, la FÉÉPEQ et les acteurs impliqués en éducation physique au Québec font face à de nombreux défis. « L’héritage de Paul Gérin-Lajoie, celui de regarder vers l’avenir avec une vision de modernité, de grandeur et d’action, reste au cœur des priorités des membres de notre fédération. Nous entendons continuer à porter cet héritage et à faire honneur à ce grand chantier entamé il y a maintenant 55 ans au Québec. » de dire Jean-Claude Drapeau, président de la FÉÉPEQ.



SOURCE : BOILEAU, Roger. *Commémoration du 50e anniversaire Commission royale d’enquête sur l’enseignement dans la province de Québec (Rapport Parent)*, Propulsion, octobre 2014, volume 26, numéro 3.

- 30 -

**Pour information :**

Chantal Normandin

Responsable des communications

Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ)

438-494-1450

[communications@feepeq.com](mailto:communications@feepeq.com)